



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Hérouville Saint-Clair, le lundi 12 mai 2025

CONSEIL MUNICIPAL

Lors du conseil municipal de ce jour, les élu.e.s du Rassemblement Citoyen pour Hérouville Saint-Clair (RCPH) sont intervenus sur plusieurs dossiers impactant directement le quotidien des Hérouvillaises et Hérouvillais.

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ, PRÉOCCUPATION QUOTIDIENNE DES HÉROUVILLAIS

Vincent Louvet a souhaité interpeller la municipalité, au nom du RCPH, sur la situation alarmante de la prévention spécialisée et de la protection de l'enfance à Hérouville. *"Ces politiques sont indispensables face à la détresse de nombreux jeunes, à la précarité des familles et au sous-effectif des éducateurs."* a-t-il rappelé.

"Face à la montée des violences, de la déscolarisation et de l'isolement, il est choquant que le Conseil départemental du Calvados ponctionne l'établissement public de prévention spécialisée « Le 14 », partenaire de la Ville, de près de 300 000€" a-t-il poursuivi. *"Cette méthode révèle un désengagement sur le terrain, inacceptable au regard des besoins. C'est un signal négatif pour les jeunes, les professionnels et les habitants. **Ce n'est pas d'un excédent budgétaire dont notre jeunesse a besoin, mais d'un excédent de présence et de soutien** »*, a-t-il affirmé.

Vincent Louvet a aussi exprimé sa vive inquiétude face aux faits d'insécurité répétés dans la ville. Contestant les propos du maire selon lesquels la situation s'améliore, *"les témoignages, les faits et les données du ministère de l'Intérieur démontrent l'inverse"* dénonce-t-il.

*"l'ouverture du commissariat le soir et le week-end est une urgence. **La sécurité relève de l'État, c'est au maire d'exiger des moyens, sans calcul partisan, par loyauté envers les habitants.**"*

ASSIGNATION EN JUSTICE DE LA MUT'COM

Vincent Louvet a ensuite évoqué l'assignation en justice la société Mut'Com à son encontre.

"Lors de précédents conseils municipaux, j'ai dénoncé le partenariat établi avec cette entreprise dans le cadre de la mutuelle communale par le Maire d'Hérouville. Les faits m'ont donné raison puisque la Ville a depuis mis fin à cette convention, reconnaissant publiquement les dysfonctionnements que j'avais souligné" a-t-il souligné.

"Cette procédure judiciaire constitue une tentative d'intimidation visant à faire taire les voix critiques" dénonce-t-il. *"**Malgré mon appel à réaffirmer un principe démocratique fondamental, celui qui garantit à tout élu le droit de questionner l'action publique sans risquer de poursuites, votre refus Monsieur le Maire est un signal négatif pour la démocratie à Hérouville.**"* a-t-il regretté. *"Des conclusions politiques devront en être tirées."*

CREATION D'UN JARDIN DU SOUVENIR AU CIMETIERE BEAUREGARD

Jean-Christophe GAUCHARD a réitéré la proposition du RCPH *"de places dédiées aux pratiques respectueuses de l'environnement avec des cercueils en carton et la mise en place de règles strictes pour réduire notre empreinte carbone dans le nouveau cimetière de"*

Beauregard. C'est une initiative pour préserver la planète et pour réduire les coûts des familles endeuillées comme cela peut se faire à Luc sur Mer, premier cimetière écologique de la région."

Le Rassemblement Citoyen pour Hérouville Saint-Clair (RCPH)

Association créée en 2020, elle regroupe des Hérouvillaises et des Hérouvillais de tous âges et de tous horizons, engagés ou non, soucieux d'agir localement pour promouvoir les valeurs de solidarité, d'écologie et de démocratie. Elle inscrit son action dans le rassemblement de toute la gauche hérouvillaise, avec la volonté de porter de nouvelles pratiques citoyennes. Elle compte parmi ses membres 5 conseillers municipaux et une conseillère départementale.

Plus d'infos sur : herouvilleprojet.com

Contact presse

Vincent Louvet – 06 30 82 46 33 – contact@herouvilleprojet.com



@rassemblement_citoyen_pour_hsc



Le Rassemblement Citoyen pour Hérouville